

Compte rendu du Conseil Municipal du 15 Avril 2019
Commune de SERVIES-EN-VAL

L'an Deux Mil dix-neuf et le quinze du mois d'avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Lydie CAVAYÉ, Maire.

Présents : Mmes et Mrs Andréa BENET, Martine ESCANUELA, Marlène FABRE, Jean GAVIGNAUD, Sabrina KRENKE, Jean de LARQUIER, Sébastien ORMIERES.

Absent excusé : Mmes et M. Antoine CAMPILLO, Catherine DROUILLEAUX, Jordan MIRON.

Secrétaire de séance : Mme Marlène FABRE.

Nombre de conseillers : 11 En exercice : 11 Présents : 8 Votants : 8

Date convocation : 5 Avril 2019

Madame le Maire ouvre la séance à 20 heures 30

Le compte rendu de la séance du 18/03/2019 est approuvé à l'unanimité.

1. Vote du Compte Administratif 2018 :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2312-1 et suivants et L.2313, L.2321 et suivants,

VU la délibération en date du 9 avril 2018 approuvant le Budget Primitif 2018,

VU les conditions d'exécution du Budget 2018,

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Compte Administratif 2018 arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	155 585,23	190 705,14
RECETTES	132 069,75	230 717,54
RESULTAT	-21 515,48	40 012,40

Après délibération, le Compte Administratif 2018 est adopté à l'unanimité.

2. Approbation du Compte de Gestion 2018 :

Mme le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion fourni par le receveur M. Quintane concernant le Budget Principal. Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2018, et considérant que les opérations sont régulières, le Conseil Municipal approuve et vote le Compte de Gestion 2018 à l'unanimité.

3. Vote des taxes directes locales 2019 :

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter la pression fiscale et d'appliquer les taux d'imposition suivants soit :

- Taxe d'habitation = 14.38 %
- Foncier bâti = 28.73 %
- Foncier non bâti = 82.19 %

4. Vote du Budget Primitif 2019 :

Mme le Maire donne lecture du projet du Budget Primitif 2019 concernant la commune de Serviès-en-Val qui se présente comme suit :

Section d'investissement :

Dépenses 406 178,80 €

Recettes 406 178,80 €

Section de fonctionnement :

Dépenses 325 007,03 €

Recettes 325 007,03 €

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Mme le Maire, et après délibération décide d'approuver et de voter le Budget principal 2019 de la commune de Serviès-en-Val.

5. Choix de l'entreprise pour l'aménagement de la Rue des Corbières et de la Place du Château :

Mme le Maire rappelle qu'un avis d'appel à la concurrence a été lancé sur la plateforme du Département le 25/02/2019 pour le MAPA «Aménagement de la Rue des Corbières et Place du Château». Les offres ont été réceptionnées jusqu'au 28/03/2019 à 12 h 00.

L'ouverture des plis a eu lieu le 28/03/2019 à 14 heures en présence des membres de la Commission d'Appel d'Offre. 3 entreprises ont répondu dans les délais sur la plateforme du Département. L'entreprise ECHO TP, l'entreprise CHAUVET et l'entreprise COLAS.

Le bureau d'étude GAXIEU a effectué l'analyse des plis. Au vu des critères de jugement des offres tels que définis dans le règlement de consultation, à savoir la valeur technique 60% et le prix des prestations 40%, et du tableau d'analyse des offres, il est proposé que soit retenue l'entreprise suivante COLAS pour un montant HT de 155 660 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions, décide d'attribuer le marché à l'entreprise suivante COLAS pour un montant HT de 155 660 €.

6. Questions diverses :

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que l'interlocuteur privilégié ENEDIS de la commune propose de venir en réunion du Conseil Municipal pour donner des explications sur les compteurs Linky qui doivent être placés prochainement sur la commune. Cette proposition est acceptée, la date sera communiquée dès que le rendez-vous sera fixé.

La séance est levée à 22 h.